ASSOCIATION SPORTIVE MAXIMOISE CYCLISME
Maison des Associations, BL n°5, 4 rue Jean Corona, 83120 Sainte-Maxime
asmc83120@gmail.com

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU CLUB

SAISON 2027

Formule n°2 : adhésion simple, réservée uniquement aux membres déjà licenciés dans un club affilié à la FFVélo.

Type de demande ☐ Renouvellement d'adhésion au club ☐ Demande de 1ère adhésion au club

1. IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT(E)

NOM | PRÉNOM | N° DE LICENCE FFVÉLO

DATE DE NAISSANCE | COMMUNE DE NAISSANCE | DÉPARTEMENT

ADRESSE

CODE POSTAL | VILLE | TÉLÉPHONE | E-MAIL

2. FÉDÉRATION ET PRATIQUE

Fédération ☑ **FFVélo - formule n°2 réservée aux licenciés d'un club affilié à la FFVélo**

Renseigner votre type de pratique en cochant la ou les case(s) correspondante(s) :

☐ Route ☐ VTT ☐ Gravel ☐ VAE

3. ENGAGEMENTS ET DROIT À L'IMAGE

☐ **En cochant cette case :**

- je m'engage à respecter sans réserve les statuts et règlements de la FFVélo ainsi que les statuts et la charte éthique du club ;
- je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route et les consignes de sécurité données durant les sorties du club ;
- je m'engage à prendre connaissance des parcours du jour et à ne choisir, sous ma seule responsabilité, que celui qui correspond à mes aptitudes et capacités physiques du moment ;

Droit à l'image - photos et vidéos du club, seul(e) ou en groupe : ☐ J'ACCEPTE ☐ Je REFUSE

☐ **En cochant cette case : je suis pleinement informé(e) des droits et des devoirs des membres de l'Association Sportive Maximoise Cyclisme et accepte en conséquence de verser ma cotisation annuelle forfaitaire, quelle que soit sa date de prise d'effet dans l'année :**

- d'un montant de 73 € pour la première année (adhésion + maillot du club) ;
- d'un montant de 35 € les années suivantes*.

***Montant qui peut varier chaque année car étant soumis à l'approbation lors de l'AG.**

4. COMPOSITION DU DOSSIER

POUR ÊTRE RECEVABLE, VOTRE DOSSIER D'ADHÉSION DEVRA OBLIGATOIREMENT COMPORTER :

1) Le présent formulaire d'adhésion daté et signé accompagné de votre règlement effectué (cochez la case concernée) :

☐ par virement bancaire (IBAN : FR76 3000 3033 1900 0500 1092 654 / BIC : SOGEFRPP)

☐ par chèque établi exclusivement à l'ordre de l'ASMC

2) La copie de votre licence FFVélo.

3) La déclaration de conformité V.A.E (uniquement dans le cas de l'utilisation d'un Vélo à Assistance Électrique).

L'ensemble de ces documents doit être retourné sur la boîte mail du club : asmc83120@gmail.com ou par voie postale à l'adresse : ASMC - Maison des Associations BL n°5, 4 rue Jean Corona, 83120 Sainte-Maxime.

5. DATE ET SIGNATURE

FAIT À

LE

SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'ADHÉRENT(E)

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer auprès de l'ASMC, Maison des Associations BL n°5, 4 rue Jean Corona, 83120 Sainte-Maxime.